



5 LE TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES EN EUROPE (DONNÉES 2010*)

Au sein de l'Union Européenne, le transport par voies navigables intérieures est le troisième moyen de transport intérieur de marchandises après la route et le rail, avec environ 500 millions de tonnes et 140 milliards de t-km, soit l'équivalent d'une file de camions qui irait de Helsinki jusqu'à Palerme.

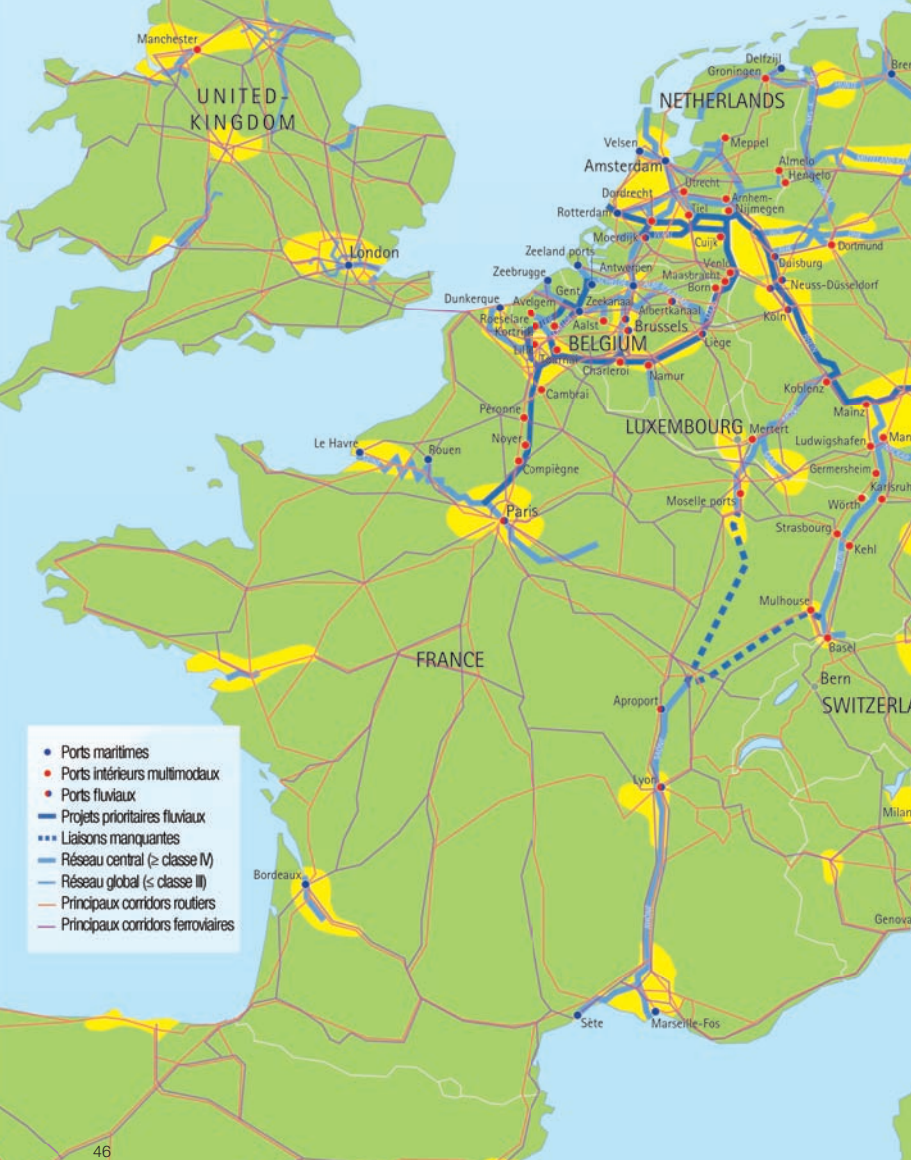
→5.1 LA LONGUEUR DU RÉSEAU ET LES PRINCIPAUX PAYS FLUVIAUX

- **UE à 27 : 40 000 km** de longueur du réseau

Principaux pays	Longueur du réseau
France	8 500 km
Allemagne	7 500 km
Pays-Bas	6 000 km
Grande-Bretagne	3 200 km
Roumanie	1 780 km
Belgique	1 500 km
Autriche	350 km

(*) Au moment où nous publions ce document, les données de trafic ne sont pas disponibles pour l'année 2011

LE RÉSEAU FLUVIAL EUROPÉEN



- Ports maritimes
- Ports intérieurs multimodaux
- Ports fluviaux
- Projets prioritaires fluviaux
- - - Liaisons manquantes
- Réseau central (≥ classe IV)
- Réseau global (≤ classe III)
- Principaux corridors routiers
- Principaux corridors ferroviaires



5.2 LE TRAFIC

- **474,45 millions de tonnes** ont été transportées soit **147,07 milliards de t-km**.
- **+13,56%** en t-km en 2010 par rapport à 2009.

PAYS	Trafic dans les principaux pays fluviaux en millions de tonnes		Variation 2010/2009	Trafic dans les principaux pays fluviaux en milliards de t-km		Variation 2010/2009
	2010	2009		2010	2009	
Pays-Bas	304,28	271,51	12,07 %	40,28	35,66	12,96 %
Allemagne	229,60	203,87	12,62 %	62,27	55,65	11,90 %
Belgique	142,27	108,24	31,44 %	8,21	7,08	15,96 %
France	72,63	68,00	6,81 %	9,44	8,70	8,51 %
Roumanie	32,08	24,74	29,67 %	14,31	11,77	21,58 %
Autriche	11,05	9,32	18,56 %	2,37	2,00	18,50 %
U. E. à 27	474,45	421,00	12,70 %	147,07	129,51	13,56 %

Source : Eurostat 2011

5.3 LA FLOTTE EUROPÉENNE HORS FRANCE

(Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Autriche, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie)

Automoteurs marchandises générales	5 889	Automoteurs citernes	1 676
Barges et chalands marchandises générales	3 537	Barges citernes	118

Données au 31/12/2011

Soit un total de **11 220 unités** et une capacité de port en lourd de 14,1 millions de tonnes.

Source : la navigation intérieure – observation du marché 2010 n° 1 - CCNR

5.4 TRAFIC FLUVIAL DES PRINCIPAUX PORTS EUROPÉENS

TRAFIC EN MILLIONS DE TONNES

Rotterdam	126,4 (2009)	Duisbourg	64 (2011)
Anvers	78,58 (2009)	Liège	21 (2010)
Cologne	10,2 (2008)	Ports de Paris	20 (2010)

5.5 FOCUS SUR LES RTE-T

La Commission européenne a adopté, le 19 octobre 2011, la proposition de transformation du Réseau Transeuropéen de Transport RTE-T en un Réseau de transport unifié et multimodal d'ici à 2030. L'objectif est de créer un système permettant le déplacement sans entrave des marchandises et des personnes dans l'Union européenne.

Ces projets seront financés au sein d'un «mécanisme pour l'interconnexion en Europe» notamment pour supprimer les maillons manquants des réseaux de transport européens. Il assurera également la promotion de modes de transport plus propres et facilitera l'utilisation des énergies renouvelables conformément à la stratégie Europe 2020, faisant ainsi de l'économie européenne une économie plus verte.

La nouvelle définition du réseau RTE-T sera à double niveau. Il comprendra un réseau central, qui donnera la priorité aux liaisons et aux nœuds les plus importants du réseau RTE-T et qui devra être achevé d'ici 2030, et un réseau global venant l'alimenter, qui devra être fonctionnel au plus tard en 2050.

La mise en œuvre du réseau central sera facilitée par un système de corridors multimodaux pour prendre en compte les pôles multimodaux que sont les ports maritimes, les ports intérieurs et les chantiers

multimodaux. Ces dix corridors permettront le développement coordonné des infrastructures et relieront entre eux les États membres concernés, ainsi que les acteurs principaux du transport, tels que les gestionnaires et les utilisateurs des infrastructures. Des «plates-formes de corridors», présidées par des coordonnateurs européens, réuniront toutes les parties prenantes et joueront un rôle essentiel dans la coordination, la coopération et la transparence.

Pour le secteur fluvial français, le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin (SMSR) pour relier le Rhin et la Méditerranée a été ajouté au sein du réseau central au projet Seine-Nord Europe, maillon manquant de la liaison européenne et inscrit depuis 2004 comme projet prioritaire ; de même, les voies à grand gabarit jusqu'à la classe IV et tous les principaux ports fluviaux sont inscrits au sein de ce réseau central pour mailler les ports maritimes et les ports intérieurs européens.